Annexe : méthode de photographie utilisée pour la tombe n°3

Objekttyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Cahiers d'archéologie romande**

Band (Jahr): **13 (1978)**

PDF erstellt am: **27.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

ANNEXE

Méthode de photographie utilisée pour la tombe n°3

Conditions de travail.

Les conditions de travail étaient particulièrement défavorables car la tombe se trouvait en partie sous le seuil de l'immeuble surplombant le chantier. En outre un égout et une conduite électrique se trouvaient placés exactement au-dessus de la tombe. Cette dernière était donc fouillée partiellement en sous-oeuvre et de multiples planches d'échafaudage génaient considérablement les manoeuvres (Fig. 29).

Méthode de prise de vue.

On a dû diviser la zone de la tombe en cinq parties qui ont été photographiées séparément. Il s'agissait de réaliser des photographies obliques qui permettent d'éviter les conduites et qui ne présentent pas de trop grandes déformations de perspective. On a utilisé pour cela un objectif Nikon grand angulaire à décentrement (PC 35mm).

La fig. 30 montre le découpage de la tombe en cinq parties ainsi que les positions successives de l'appareil photographique. On remarque que trois photographies ont nécessité un décentrement de l'objectif, notamment les photos 4 et 5 prises sous l'égout.

On a placé sur la surface de la tombe des points de repère distants de 50cm; ces repères ont été utiles lors de l'aggrandissement des clichés et lors du montage.

Aggrandissement et montage des photographies.

On a tout d'abord agrandi la photographie No 3, située au centre de la tombe. L'aggrandissement a été exécuté à l'échelle 1:5 en ayant soin de redresser la photo par inclinaison de la table de l'agrandisseur. On a ensuite aggrandi les photos 2 et 4 en prenant soin que les pierres couvertes par deux photos se superposent. On a procédé de même pour les photos 1 et 5.

Une fois les négatifs tirés on a procédé au montage des photos en juxtaposant les différentes zones agrandies. Le montage a ensuite été retouché puis photographié à nouveau afin d'obtenir un négatif unique.

L'ensemble des opérations a été réalisé par Monsieur Pierre Corboud, étudiant au Département d'Anthropologie.

Applications et limites de la méthode.

Cette méthode peut être utilisée dans tous les cas où il n'est pas possible de photographier un sujet en une seule fois, par manque de recul ou à cause d'obstacles masquant une partie du sujet. Toutefois elle est difficilement utilisable pour des objets présentant une trop forte dénivellation ou un relief trop accentué.